



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Emploi

Les arrêts maladie de longue durée ont un impact sur l'emploi des salariés

Dans *Études & Résultats* n° 938 d'octobre 2015 ⁽¹⁾, une étude révèle que les arrêts maladie de plus d'un mois augmentent le risque de chômage ou d'inactivité. « Parmi les personnes ayant connu un arrêt maladie de plus d'un mois, 15,1 % des femmes et 11,4 % des hommes sont au chômage ou en inactivité l'année suivante ».

Si l'arrêt maladie dépasse deux mois, les taux sont de 18,9 % (femmes) et de 14,2 % (hommes) – alors que pour les salariés n'ayant pas eu d'arrêts maladie, les taux sont seulement, respectivement, de 7,1 % et de 4,4 %.

Selon les auteurs de l'étude, le risque de chômage et, dans une moindre mesure, d'inactivité consécutif à des arrêts longs ne s'explique pas uniquement par la moindre qualité de l'emploi des personnes en mauvaise santé : même lorsque les caractéristiques des emplois sont prises en compte, les effets pénalisants des arrêts de travail demeurent.

Les auteurs cherchent à comprendre pour quelles raisons les sorties de l'emploi sont plus fréquentes pour les femmes ayant des arrêts maladie de longue durée. Ils mesurent également l'impact des congés maternité.

Par ailleurs, ils ont observé qu'après une période de chômage ou d'inactivité, les salariés limitent le recours aux arrêts maladie. Les auteurs formulent l'hypothèse d'un lien entre insécurité de l'emploi et comportements de recours aux arrêts de travail. Concrètement, les salariés nouvellement embauchés auraient une propension plus forte à travailler en étant malades.

S'il est possible que la reprise d'un emploi soit temporairement associée à une amélioration de l'état de santé perçu, on peut aussi suggérer que les conditions d'indemnisation peuvent restreindre le recours aux arrêts maladie (il faut justifier d'une durée de cotisation minimale pour bénéficier des indemnités journalières). Au regard d'écart observés, les auteurs reconnaissent que cela ne peut pas tout expliquer.



Énergie

Le nucléaire produit plus de 80 % de l'électricité en France

C'est une information qu'EDF communique avec ses factures, mais le consommateur n'y prête pas nécessairement attention.

Origine de l'électricité

	Nucléaire	Énergies renouvelables	(dont hydraulique)	Charbon	Gaz	Fioul	Autres
2012	80,4 %	12,5 %	7,8 %	3,1 %	2,4 %	1,2 %	0,4 %
2013	79,3 %	14,4 %	9,3 %	3,3 %	1,7 %	1,0 %	0,3 %
2014	82,2 %	13,6 %	7,9 %	1,6 %	1,3 %	1,0 %	0,3 %

Source : EDF

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

(1) – Thomas Barnay (Drees, université de Rouen), Julie Favrot (université de Lorraine) et Catherine Pollak (Drees), « Les arrêts maladie de longue durée pénalisent les trajectoires professionnelles », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), *Études & Résultats* n° 938 d'octobre 2015 (4 p.).



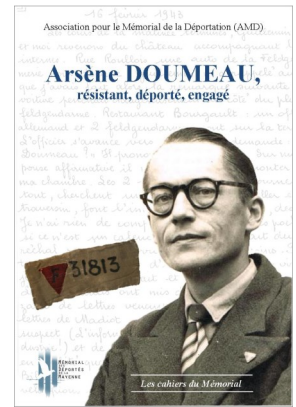
Histoire et mémoire

Arsène Doumeau inaugure « Les cahiers du Mémorial »

Le 14 novembre, l'Association pour le Mémorial de la Déportation (AMD 53) a publié l'ouvrage *Arsène Doumeau, résistant, déporté, engagé* (20 euros) – le premier d'une collection intitulée « Les cahiers du Mémorial ».

L'ouvrage reprend le récit d'Arsène Doumeau qui relate son engagement militaire dès 1939, son arrestation et sa déportation. Durant vingt-trois mois, il connaît les camps de Mauthausen, Buchenwald-Dora et Bergen-Belsen. En outre, ses proches ont rédigé une biographie (avant son arrestation, en 1943, et sa vie après son retour des camps).

L'ouvrage est en vente au Mémorial, 23 rue Ambroise-de-Loré, à Mayenne.



À vos agendas

Jalmalv 53 recherche de futurs éventuels accompagnants

Le jeudi 26 novembre, de 18 h à 20 h, 62 rue Davout, à Laval, l'association Jalmalv 53 (Jusqu'à la mort, accompagner la vie) organise une réunion d'information pour présenter ses missions et une formation qu'elle propose.

Cette formation est destinée d'abord à des personnes susceptibles de devenir bénévoles au sein de l'association, ou accompagnants, mais elle est également ouverte à toute personne intéressée par le thème. Il est possible de participer à la formation sans que cela ne constitue un engagement formel à devenir bénévole ou accompagnant. On peut devenir accompagnant dans son territoire de résidence, quel qu'il soit en Mayenne.

La formation se déroule sur cinq samedis, entre janvier et juin, plus deux journées sur l'écoute « active » après l'été. Les cinq premiers jours abordent toutes les questions liées à la fin de vie : les soins palliatifs, le grand âge, le deuil, les questions éthiques... Des professionnels interviennent durant la formation ; des accompagnants en activité apportent leur témoignage. Le CÉAS assure la coordination générale.

Renseignements sur cette rencontre au 02 43 69 39 29, ou auprès de Jalmalv au 02 43 56 75 15.

Le 27 novembre, à Laval Forum de l'accès au droit

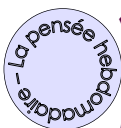
Le vendredi 27 novembre, au Palais de justice, place Saint-Tugal, à Laval, le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) organise un Forum sur l'accès au droit. Au programme :

- ✓ **11 h : conférence sur « Mariage, Pacs, concubinage »** (salle des audiences 1). Participation du CÉAS qui introduira le thème par une approche sociodémographique.
- ✓ **De 14 h à 17 h : informations, consultations juridiques gratuites** (salle des pas perdus).

Présence de nombreux professionnels du droit : avocats, notaires, huissiers de justice, délégués départementaux du défenseur des droits, associations (dont le CÉAS)... Ces professionnels pourront répondre aux questions sur le droit de la famille, des successions, des associations, du logement, des victimes, du travail, des étrangers...

- ✓ **À 14 h 15 et 15 h 45 : visites du Palais de justice.** Réservation obligatoire à l'Office du tourisme : 02 43 49 46 46.
- ✓ **À 14 h 30 et 16 h 15 : reconstitutions de procès** avec le concours du Barreau de Laval et les étudiants de la Faculté de droit de Laval (salle des audiences).

Informations : cdad-mayenne@justice.fr / tél. 07 87 10 29 11.



« Le sentiment d'isolement, qui est assez répandu dans la société française, est largement surreprésenté chez les personnes en situation de pauvreté, notamment chez les femmes. S'y ajoute – et là, les politiques publiques peuvent faire quelque chose d'immédiat – un sentiment d'infériorisation et d'humiliation qui est lié au fonctionnement des institutions. Les procédures des minima sociaux sont intrusives : les demandeurs doivent donner des renseignements sur leur couple ou leur épargne, par exemple. Elles sont en outre d'une telle complexité qu'elles éloignent des services sociaux ceux qui en ont le plus besoin. »

Nicolas Duvoux, sociologue, « La République face à la précarité » (propos recueillis par Anne Chemin), *Le Monde* du 1^{er} mars 2014.